



Invitation presse

30 partenaires nationaux , et des ministères signent et s'engagent avec Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice pour développer le travail d'intérêt général

Mardi 12 novembre à 17h 30 heures - à l'Hôtel de Bourvallais, 13 place Vendôme - 75001 Paris

Paris, le 7 novembre 2019

Moins d'un an après la création de l'agence du travail d'intérêt général (TIG) et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice, la garde des Sceaux, ministre de la Justice, signera le mardi 12 novembre un accord-cadre avec plus de 30 partenaires nationaux, qui s'engagent à accueillir des personnes devant réaliser un TIG. Ces partenariats permettront de lever l'un des freins au développement du TIG : le manque de postes proposés pour réaliser ces travaux non rémunérés.

Les missions qu'ils proposent peuvent être très diverses : préservation de l'environnement, soutien aux personnes fragiles, entretien des bâtiments et du patrimoine, accessibilité au numérique...

La signature de ces accords est singulière à la fois par le nombre de partenaires qui s'engagent pour cette cause d'intérêt général que par leur diversité. Ce sont :

- d'autres départements ministériels : Intérieur, Transition écologique et solidaire, Travail, Culture, Cohésion territoriale...
- des entreprises chargées d'un service public : La Poste, Enedis, SNCF, JCDecaux, Sodexo...
- de grandes associations nationales comme Emmaüs France, les restaurants du cœur, la Croix-Rouge française, la SPA...
- mais aussi des représentants des collectivités territoriales et des organismes de logement social

Ces partenariats concourent à l'objectif confié à l'agence du TIG et de l'insertion professionnelle de passer de 18 000 postes de TIG recensés en 2018 à plus de 30 000 postes en 2022. Ils permettront aux magistrats d'utiliser davantage la peine de TIG en alternative aux courtes peines d'emprisonnement. Le TIG ne représente aujourd'hui que 6% des peines prononcées, et est amené à se développer fortement. La signature de ces partenariats démontre ainsi l'engagement de l'ensemble de la société pour une peine qui lutte efficacement contre la récidive et favorise l'insertion des personnes condamnées.

L'événement de signature sera marqué par le témoignage de l'Eurométropole de Strasbourg, qui accueille plusieurs centaines de personnes en TIG chaque année, et par celui d'une personne qui a fait un TIG et partagera les apprentissages qu'il en a retiré. L'événement sera aussi ponctué par la signature d'une charte engageant, dans un souci d'exemplarité, le ministère de la justice à accueillir des personnes en travail d'intérêt général.

Merci de vous accréditer auprès du service de presse de la garde des Sceaux
secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

Carte de presse obligatoire

